Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 24 AVRIL 1916 — NUMÉRO 237

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered to the second class of mail matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

L'Abeille est en vente au kiosque de journaux du "Times Square Building", à New-York.

Prix de l'Abonnement
EDITION QUOTIDIENNE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$7.50
Six mois	3.75
Trois mois	1.85
Un mois	.60
Une semaine	.15
Pour l'Etranger—	
Un an	$12.15
Six mois	6.10
Trois mois	3.05
Un mois	1.00

Prix de l'Abonnement
EDITION HEBDOMADAIRE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50
Trois mois	.75
Pour l'Etranger—	
Un an	$4.00
Six mois	2.05
Trois mois	1.05

Prix de l'Abonnement
EDITION DU DIMANCHE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$2.00
Six mois	1.00
Pour l'Etranger—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50

Les abonnements sont invariablement payables d'avance

AVIS DE SUCCESSIONS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Allen Foster Willard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,222 — Division E — Attendu que Mme Angelina Duran Canas, veuve d'Allen Foster Willard, résidante de la République de Guatémala, Amérique Centrale, où elle a son domicile, en sa capacité de tutrice naturelle dûment qualifiée de la personne et des biens de ses enfants mineurs, Ricardo Willard, Carlos Willard, Consulo Willard, Jaime Willard, Espéranza Willard, et Vida Willard, demeurant en la République de Guatémala, Amérique Centrale, s'est adressée à cette Cour pour demander l'autorisation de prendre possession des biens appartenant aux dits mineurs, biens qui se trouvent dans l'Etat de la Louisiane, et de les retirer du dit Etat de la Louisiane.

Avis est par le présent donné à qui de droit de présenter dans les trente (30) jours qui suivront la première publication de cette demande, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la demande de la dite tutrice naturelle.

Par ordre de la Cour.
W. T. BARRY, Député Greffier.
FOSTER, MILLING, SAAL & MILLING, Avocats.
mars 26—av 5 12 19 24

Succession de Louis A. Pepin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,508 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la notification présente les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Marie L. Vignes, veuve de Louis A. Pepin, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. C. SONMAT, Avocat.
avril 15 20 24

Succession de Thomas J. McEvoy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,216 — Division D — Attendu que John Joseph McEvoy a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Thomas J. McEvoy, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DART, KERNAN & DART, Avocats.
avril 21 26 30

AVIS AUX CREANCIERS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Teutonia Bank and Trust Company vs. Central Manufacturing and Lumber Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,297 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Bussière Rouen, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DELVAILLE H. THEARD, Avocat.
avril 21 25 30

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un assortiment de meubles de maison, etc., un piano. Bail et droit d'occupation.

Mme Harry W. Crane vs. Mme Philomena Creagh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,627 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 24 avril 1916, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

A mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres:

1o—Un assortiment de meubles de maison, et objets divers, et aussi un piano, d'après l'inventaire.

2o—Le terme non-échu du bail du local No. 1514 rue Camp; le dit bail expirant le 30 septembre 1916; le loyer étant $20 par mois, payable d'avance. Et si le dit bail n'est pas vendu, le droit suivant sera offert en vente:

3o—Le droit d'occuper le dit local No. 1514 rue Camp, à partir de la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1916.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. W. YOUNG, avocat pour la demanderesse.
avril 13 14 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de sept lots de terre de valeur, dans le Troisième District, sur la rue Indépendance, au coin de la rue Robertson (dans l'Ilet des rues Villeré et Pauline).

Excelsior Homestead Association vs. George Barousse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 115,980—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sept certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 298, bornés par les rues Indépendance, Villeré, Robertson et Pauline. Les dits lots sont désignés par les numéros cinq, six, sept, huit, neuf, dix et onze, et mesurent, chacun, trente-et-un pieds de face à la rue Indépendance, par une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds, entre lignes parallèles. Le lot No. onze forme le coin des rues Indépendance et Robertson; le tout selon le plan de N. Ribeaux, daté du 3 mars 1896, et déposé à l'étude de A. Duvetel, ancien notaire, et désigné comme plan No. 1.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. l'acheteur devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CONRAD G. COLLINS,
Avocat pour la demanderesse.
avril 14 21 28—mai 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Premier District, portant le numéro municipal 326 rue Salcedo, entre les rues Banks et Baudin.

Mme Lillian Lyons Clarke vs. Mme Lizzie Natal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,028 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 635, borné par les rues Salcedo, Banks, Gayoso et Baudin, désigné comme lot No. 10, et mesure trente pieds neuf pouces de face à la rue Salcedo, par une profondeur de cent quarante-et-un pieds, huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HENRY L. SARPY,
Avocat pour la demanderesse.
mars 31—av 7 14 21 28—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Septième District, portant le numéro municipal 8424 rue Birch (dans l'Ilet Joliet, Cambronne et Jeannette). Le terrain mesure 60 par 150 pieds.

Whitney-Central Trust and Savings Bank vs. Wm. H. Schroeder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,509 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 11 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 497, borné par les rues Jefferson (maintenant Joliet), Cambronne, Jeannette et Sixième (maintenant Birch); laquelle dite parcelle ou portion de terre est désignée par la lettre C, et est composé des lots Nos. Onze et Douze, e mesure soixante pieds de face à la rue Birch et a une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles, comme il est démontré sur un croquis privé annexé à un acte de vente passé pardevant James Z. Spearing, notaire, le 30 juin 1904.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, SAAL & MILLING,
Avocats pour la demanderesse.
avril 8 9 14 21 28—mai 5 10 11

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 2331 rue Barracks, entre les rues Miro et Tonti.

Succession de Louis A. Freyder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,865 — En vertu d'un writ de fieri facias, contre la succession de Louis A. Freyder, et en faveur de Joséphine Freyder, veuve de William Lusey, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à vendre aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 291, borné par les rues Barracks, Hôpital, Miro et Tonti, désigné par le numéro vingt-deux, d'après un plan fait par L. Bringier, voyer, le 7 juin 1836, et mesure trente pieds de face à la rue Barracks, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour le demandeur en exécution.
mars 31—av 7 14 21 28—mai 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Cinquième District, portant le numéro municipal 718 rue Lamarque (dans l'Ilet Belleville, De Armas et Elmira).

Interstate Trust and Banking Co. vs. Thomas Bryant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,196 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 11 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, etc., y appartenant en quelque sorte, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No. 210, qui est borné par les rues Lamarque, Belleville, De Armas et Elmira, désigné comme lot No. 11, selon un croquis fait par C. Lucas Lewis, député voyer de la ville, daté du 28 février 1901; le dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Lamarque et a une profondeur de cent vingt-huit pieds, dix pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acheteur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HOWE, FENNER, SPENCER & COCKE,
Avocats pour la demanderesse.
avril 7 8 14 21 28—mai 5 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 7 lots de terrain de valeur dans le Quatrième District, 4 des lots faisant face à la rue Tolédano, au coin de la rue Broad, et 3 des lots faisant face à la rue Quatrième (dans l'Ilet Dorgenois et avenue Washington).

James A. Stewart vs. Estate of Miss Mary E. James.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,616 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sept certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 486, borné par les rues Tolédano, Broad, Quatrième et Dorgenois et l'avenue Washington, désignés comme lots Nos. 13, 14, 15, 16, 20, 21 et 22, et mesurent comme suit:

Le lot No. 13 mesure trente pieds, trois pouces et six lignes de face à la rue Tolédano, vingt-neuf pieds, dix pouces et six lignes de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent vingt-six pieds, six pouces et trois lignes sur la ligne latérale du lot No. 12, et cent vingt-et-un pieds, trois pouces et six lignes sur la ligne du lot No. 14.

Le lot No. 14 mesure trente pieds, trois pouces et six lignes de face à la rue Tolédano, vingt-neuf pieds, dix pouces et six lignes de largeur à l'arrière, et a une profondeur de cent vingt-et-un pieds, trois pouces et trois lignes sur la ligne du lot No. 13, et cent seize pieds, 0 pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No. 15.

Le lot No. 15 mesure trente pieds, trois pouces et six lignes de face à la rue Tolédano, vingt-neuf pieds, dix pouces et six lignes de largeur à l'arrière, et a une profondeur de cent seize pieds deux lignes sur la ligne latérale du lot No. 14, et cent dix pieds, neuf pouces et deux lignes sur la ligne latérale du lot No. 16.

Le lot No. 16 mesure trente pieds quatre lignes de face à la rue Tolédano, vingt-neuf pieds, dix pouces et six lignes de largeur à l'arrière, et cent dix pieds, neuf pouces et deux lignes sur la ligne latérale du lot No. 15, et a une profondeur et façade de cent cinq pieds, six pouces et deux lignes sur la rue Broad, formant le coin de ces dites deux rues.

Les lots Nos. 20, 21 et 22 mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Quatrième, par une profondeur de cent huit pieds, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. J. FORMENTO,
Avocat pour le demandeur.
mars 25 26 31—av 7 14 21 27

L'ABEILLE
de la Nouvelle-Orléans
sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.
ETES-VOUS ABONNE?

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur dans le deuxième District,

1o—Portant les numéros municipaux 1565 et 1567 rue Bienville, au coin de la rue Nord Robertson.

2o—Portant les numéros municipaux 1561 et 1563 rue Bienville, entre les rues Nord Robertson et Nord Villeré.

3o—Portant les numéros municipaux 1557 et 1559 rue Bienville, entre les rues Nord Robertson et Nord Villeré.

4o—Portant les numéros municipaux 312 et 314 rue Nord Robertson, entre les rues Bienville et Conti.

Industrial Homestead Association vs. William Demoruelle et Victor H. Demoruelle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,759 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 mai 1916, à midi, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

1o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'Ilet No. 185, borné par les rues Bienville, Conti, Robertson et Villeré, d'après un croquis fait par D. E. Seghers & Son, voyers, daté du 24 janvier 1911, annexé à un acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 26 janvier 1911. Selon le dit croquis, le dit lot forme le coin des rues Bienville et Robertson, et mesure vingt-neuf pieds, neuf pouces et deux lignes de face à la rue Bienville, vingt-neuf pieds, huit pouces et une ligne de largeur à l'arrière, par une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-douze pieds, cinq pouces et une ligne, y compris l'usage et la servitude d'une allée à l'arrière donnant issue sur la rue Robertson, la dite allée étant commune au dit lot A et aux autres lots adjacents.

2o—Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'Ilet No. 185, borné par les rues Bienville, Robertson, Villeré et Conti, d'après un croquis fait par D. E. Seghers & Son, voyers, daté du 24 janvier 1911, annexé à un acte passé devant le dit notaire Dreyfous, le 26 janvier 1911. Selon le dit croquis, le dit lot est situé à une distance de vingt-neuf pieds, neuf pouces et deux lignes du coin de la rue Robertson, et mesure trente-trois pieds, deux pouces et six lignes de face à la rue Bienville, trente-trois pieds, sept pouces et une ligne de largeur à l'arrière, par une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-douze pieds, cinq pouces et une ligne, y compris l'usage et la servitude d'une allée à l'arrière, donnant accès sur la rue Robertson, la dite allée étant en commun pour le dit lot B et les lots adjacents.

3o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre C dans l'Ilet No. 185, borné par les rues Conti, Bienville, Robertson et Villeré, d'après un croquis fait par D. E. Seghers & Son, voyers, daté du 24 janvier 1911, et annexé à un acte passé devant le dit notaire Dreyfous le 26 janvier 1911. Selon le dit croquis, le dit lot mesure trente-deux pieds onze pouces de face à la rue Bienville, trente-deux pieds, sept pouces et six lignes de largeur à l'arrière, par une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-douze pieds, cinq pouces et une ligne, ensemble avec l'usage et la servitude d'une allée à l'arrière, donnant accès sur la rue Robertson, la dite allée étant en commun pour le dit lot C et les autres lots adjacents.

4o—Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre D dans l'Ilet No. 185, borné par les rues Robertson, Villeré, Bienville et Conti, d'après un croquis fait par D. E. Seghers & Son, voyers, daté du 24 janvier 1911, annexé à un acte passé devant le dit notaire Dreyfous le 26 janvier 1911. Selon le dit croquis, le dit lot mesure trente-deux pieds, quatre pouces et deux lignes de face à la rue Robertson, trente-deux pieds sept pouces de largeur à l'arrière, par une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-quinze pieds onze pouces, étant situé à une distance de quatre-vingt-douze pieds, cinq pouces et une ligne.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour la demanderesse.
mars 31—av 7 14 21 28—mai 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, dans le Sixième District, sur la rue Robert, portant les numéros municipaux 2220 et 2222, entre les rues Howard et Fréret (dans l'Ilet de la rue Soniat).

Prudential Savings and Homestead Society, in liquidation, vs. Mme Eliza C. Mitchell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,727 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Fréret, Soniat et Robert, désigné par le numéro vingt-et-un, et mesure vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Robert, par une profondeur de cent vingt-cinq pieds, entre lignes égales et parallèles, selon un plan annexé à un acte passé pardevant Robert J. Ker, notaire, et pour référence.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
B. MARINONI et F. REVERS RICHARDSON,
Avocats pour la demanderesse.
avril 14 15 21 28—mai 5 12 17 18

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Septième District, au coin des rues Fig et Hamilton (dans l'Ilet des rues Colapissa et Laurel Grove).

Maximilien Augustin vs. Estate of John Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,867 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Fig (autrefois Treizième), Hamilton, Colapissa et Laurel Grove, désigné comme lot No. Vingt-deux de l'Ilet carré No. 413-414 selon un plan de Louis Bringier, ancien voyer, daté du 30 avril 1836, et déposé à l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire de cette ville, et mesure trente pieds six pouces de face à la rue Fig, par une profondeur de cent vingt-deux pieds entre lignes parallèles, et forme le coin des rues Fig et Hamilton.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CONRAD MEYER, Jr.,
Avocat pour la demanderesse.
avril 14 21 28—mai 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux lots de terre, de valeur, dans le Sixième District, sur la rue Annonciation, au coin de la rue Eléanore (dans l'Ilet Alonzo et Tchoupitoulas).

Excelsior Homestead Association vs. Joseph H. Ehling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,959 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 25 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Alonzo, Tchoupitoulas et Eléanore. Les dits lots sont désignés par les numéros 14 et 15 et se joignent et mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Annonciation, par une profondeur de cent deux pieds six pouces entre lignes parallèles. Le lot No. 14 touche au lot No. 15 sur la ligne latérale la plus proche de la rue Alonzo. Le lot No. 15 forme le coin des rues Annonciation et Eléanore.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CONRAD G. COLLINS,
Avocat pour la demanderesse.
avril 20 21 28—mai 5 12 18 24 25

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John R. McMahon vs. Henry Lehman.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 73,191 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à l'entrée principale rue Royale, du nouveau Palais de Justice, Conti et Royale, le MARDI 25 mai 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, portant les numéros municipaux 738-740 avenue Sud Hagan, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 677, borné par l'avenue Hagan, les rues Gravier et Rendon, et l'avenue Tulane, désigné comme lot No. 1 sur un croquis annexé à un inventaire fait par A. G. Lapice, notaire de cette ville, daté du 7 janvier 1895, et aussi d'après un croquis et certificat d'arpentage, fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de la ville, daté du 25 août 1898, et selon ces dits croquis le lot mesure trente pieds onze pouces de face à l'avenue Hagan, la même largeur à l'arrière, et une profondeur de cent cinquante-six pieds, six pouces et cinq lignes, à partir d'une distance de cent vingt pieds du coin de l'avenue Hagan et de la rue Gravier.

Acquis de la "Mutual Building and Loan Association" le 17 avril 1914. Enregistré dans le livre No. 268 de l'annotateur des aliénations, page 283.

Saisie dans le procès ci-dessus

Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
F. R. FRELAND,
Avocat pour le demandeur.

L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

avril 22 27—mai 2 9 16 22

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,301 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte de la plantation Albania pour le mois de mars 1916 en ce qui a rapport aux récoltes de 1915 et 1916 présenté par George W. Boutcher, Saml. Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas apprové et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, Jr., Avocat.
avril 19 22 27

AVIS AUX CREANCIERS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Liquidation de Federico & Pizzati.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,707 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Marco A. Pizzati et Mme R. Federico, liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DELVAILLE H. THEARD, Avocat.
av 18 22 27

SOCIETE HISTORIQUE DE LA LOUISIANE

Un appel aux sentiments patriotiques des citoyens.

Tout Louisianais devrait reconnaître le mérite et la valeur de la Société Historique de la Louisiane, en coopérant à l'œuvre qu'elle s'est tracée et qu'elle poursuit depuis tant d'années pour la conservation des annales, des traditions et des légendes de notre belle Louisiane si riche en faits historiques et intéressants, sous ses trois régimes successifs, de France, d'Espagne, et des Etats-Unis.

Mais, en sus du but que la société a choisi pour sa raison d'être, il lui faut un grand nombre de membres afin qu'elle puisse compter dans la communauté et étendre le rayon de son influence.

Pour cette raison, un comité s'occupe de solliciter des nouveaux membres et fait appel aux Louisianais, aux amis de la Louisiane et à toute personne qui s'intéresse à l'histoire et aux traditions du pays, de soumettre leurs noms au président du comité, le colonel Hugues J. de la Vergne, aux bureaux de l'Abeille, 520 rue Conti.

Les Détachements Allemands d'Aviation.

Pétrograd.—Des aviateurs allemands faits prisonniers, ont fourni les données suivantes sur le chiffre et la composition des détachements allemands.

Dans chaque corps et chaque Etat-Major de l'armée se trouve une section d'aviation composée de 6 aéroplanes, avec 6 aviateurs et 6 observateurs. En fait, par suite du manque de combustible, la section ne fonctionne pas dans tout son ensemble, et c'est seulement dans des occasions exceptionnelles que trois ou quatre appareils d'un groupe font des vols d'ensemble. Les aviateurs sont pris chez les officiers aussi bien que chez les soldats de toutes armes. Le chiffre de soldats admis au pilotage a été fortement augmenté ces derniers temps. Les officiers et les soldats suivent des cours dans des écoles spéciales d'aviation où ils reçoivent, à la fin de leurs études, le titre d'aviateurs militaires et d'aviateurs de campagne.

LE PREMIER DIRIGEABLE.

Eh bien! ce n'est ni Santos-Dumont, ni Wilbur Wright, ni Zeppelin qui ont, les premiers, pensé à la direction des ballons. Ce n'est pas davantage Jules Verne, qui pourtant... mais lorsqu'il écrivait ses romans scientifiques, le premier dirigeable avait parcouru les airs depuis plus de vingt ans.

C'est le 31 décembre 1863, à New Jersey, que fut lancé ce premier dirigeable, ayant à bord son inventeur, qui était l'Américain Salomon Andrews, — que justice lui soit ici rendue.

Et il ne s'agissait pas d'un appareil imparfait donnant un parcours insignifiant. Non, certes. Les journaux du temps nous édifient avec précision: M. Salomon Andrews montait un ballon "ayant la forme d'un cigare" et "il a fait trente tours entiers dans des cercles de deux kilomètres de circonférence environ."

On le traita de fou. Ce n'était qu'un précurseur. S'il vit encore, il doit bien rire aujourd'hui de ses railleurs

AVIS

Avis est par le présent donné, comme il est l'ordonné, que des projets de loi gouvernant les nominations, les qualifications, les pouvoirs, et les devoirs des notaires dans la Paroisse d'Orléans, seront présentés pour être adoptés, à la prochaine session de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane.

5 av—367